

Le 28 Novembre 2024

**L'UFAP UNSa justice** est forcée de constater de grosses défaillances en détention.

A titre d'exemple, le 28 novembre 2024 après-midi, le chef de détention ordonne plusieurs changements de cellules afin de séparer des individus perturbant la détention.

Evidemment ! Les agents d'étages sont laissés seuls et sans explication pour annoncer et effectuer les changements de cellules des détenus récalcitrants...

Accostant de loin et à la volée le chef de détention, les détenus ont montré leur mécontentement et ont eu droit à plusieurs visites de cellules différentes pour finalement obtenir des affectations qu'ils souhaitaient, au nez et à la barbe d'agents désabusés !!!

**L'UFAP UNSa justice** déplore des situations similaires émanant quotidiennement du chef de détention.

Afin de stopper le capharnaüm prenant forme un peu plus chaque jour, afin de conserver un équilibre et une sécurité si fragile à Bourges, **L'UFAP UNSa justice** somme le capitaine chef de détention de prendre la mesure de son nouveau poste !!

**L'UFAP UNSa justice** souhaite que le chef de détention occupe la détention !

**L'UFAP UNSa justice** souhaite que le chef de détention soit un soutien et non un frein pour les gradés et les surveillants !

**L'UFAP UNSa justice** exige une réaction et remise en question rapide !! Dans le cas contraire, les personnels livrés à eux-mêmes pourraient être gravement mis en insécurité et s'exposer à des incidents lourds de conséquences...

Le secrétaire local

LEGER Alexandre

